

# REUNION DU 22 MAI 2018

Présents : Tous

Secrétaire : Patricia MIVIELLE

**Compte rendu de la réunion du 13 Avril 2018** : après lecture ce compte rendu est adopté à l'unanimité sans modification.

**Horaires des Commissions** : le maire donne lecture de la suggestion faite par François LABROUCHE, d'adapter les horaires de commissions ; il lui demande quelles commissions sont concernées. Il s'avère qu'il s'agit du suivi des travaux de la mairie. Après échange, il ressort qu'aucun changement d'horaire ne répondrait aux possibilités de l'ensemble des membres.

Le maire précise à François LABROUCHE qu'étant membre de cette commission, il a pu constater de lui-même, que c'est le maître d'œuvre qui fixe les horaires des réunions, en fonction de son agenda et de celui des artisans.

**Poste vacant de conseiller municipal** : suite à la démission de Jorris EVRARD, le maire interroge le conseil sur le fait de pourvoir ou non, ce poste vacant. Une majorité de conseillers est favorable à ce remplacement. La demande sera soumise à la Sous-Préfecture.

## Travaux mairie :

- **raccordement au réseau électrique** : le conseil valide le devis de la Régie, de raccordement au réseau électrique par l'arrière du bâtiment, afin de supprimer le câble aérien traversant la route. Ce devis s'élève à 1 730.62 € ht.
- **Etat d'avancement des travaux** : le chantier a pris du retard, la date de fin juin ne pourra pas être tenue. Un nouveau planning sera demandé au maître d'œuvre.

**Création d'un fossé depuis le quartier d'Ezmarid** : tenant compte du projet d'acquisition de la parcelle ZD 131, le conseil décide de refaire le fossé afin de permettre l'évacuation des eaux. Cette opération sera lancée sous réserve d'accord préalable du propriétaire dans l'attente de la cession du terrain. Au vu des devis présentés par les entreprises Eurovia -1 860.€ -et Malandit - 1950 € - les travaux seront confiés à Eurovia.

**Extension de réseaux (parcelles 182-183-186)** le conseil prend connaissance des premières études de la Régie et du SIAEPA concernant le raccordement en eau et électricité de ces parcelles. En raison de la capacité de la source d'alimentation de chaque réseau, il ne s'avère pas possible d'alimenter ces parcelles depuis un seul et même point partant du bourg. Il convient d'attendre que les volets techniques et financiers de ces études soient précisés.

**Aménagement de la VC 4 en entrée de bourg** : Considérant la construction prochaine du lotissement sur la parcelle ZD75, le conseil juge nécessaire d'aménager l'accotement de la VC 4 en entrée de bourg, pour la partie allant de l'entrée du lotissement à la future mairie.

Après étude, il décide confier à l'entreprise Eurovia

- La pose en souterrain de gaines permettant le raccordement ultérieur du téléphone et de l'eau.
- Le busage du fossé et son revêtement en fine calcaire beige.
- La pose de potelets bois afin de créer une séparation entre l'accotement et la chaussée.

Le montant des travaux s'élève à 7 816.80 ht. Les crédits nécessaires seront imputées à l'opération « Voirie ».

**Epicerie** : La commission a initié une réunion avec Madame DIONET le 7 mai. Au-delà des sujets récurrents abordés dans cette instance, il s'agissait de faire la lumière sur des informations faisant état d'une procédure en cours de cession du fonds de commerce. Devant les membres de la commission l'exploitante a seulement indiqué avoir été démarchée par un cabinet de transaction.

## Informations / Questions diverses :

**Capture de chiens** : la sté SACPA a pris en charge 3 chiens et les a transportés au chenil de Mérignac. La facture sera répercutée aux propriétaires.

**Gens du voyage** : une quarantaine de caravanes ont séjourné 3 ou 4 jours sur la zone d'activités. Il ne s'agissait pas d'une mission évangéliste. Les besoins inhérents à leur séjour ont été pris en charge par la Communauté de Communes.

**Permis de construire** : les permis de construire une résidence pour personnes âgées et deux habitations à but locatif sur les parcelles ZE 73 et 70, ont été accordés.

La séance est levée à 00h08